



**PROCÈS VERBAL du CONSEIL D'ADMINISTRATION du
16/05/2018 à 19H30**

Le 16 Mai 2018 à 19H30, les administrateurs de l'association CLUB DE HOCKEY AMATEUR DE ROUEN se sont réunis en Conseil d'Administration à la Patinoire de l'île Lacroix Avenue Jacques Chastellain 76000 ROUEN.

Le Conseil d'administration est présidé par Mr Thirion Jean Patrick, Président.

Il a été établi une feuille d'émargement des membres présents et représentés qui laisse apparaître un total de 11 (onze) administrateurs présents et 1 excusé .

Mr Sébastien Jean et Mr Duchesne Ludovic sont présents.

Est excusé : Mr JAAFAR Medhi : pouvoir donné à Mr Thirion JP.

Plus d'un tiers des administrateurs étant présent ou représenté, le Président déclare alors que le conseil d'administration est constitué et peut valablement délibérer.

Le Président rappelle l'ordre du jour qui est le suivant :

- Point du Président
- Budget
- Questions diverses

- Point du Président

Le conseil d'administration prend acte des différents points et valide le PV précédent du 18/04/2018.

- Budget :

Mr Thirion et Mme Plaquevent, proposent de présenter le budget lors du prochain conseil d'administration car certaines difficultés de mise en forme du budget sont apparues et Mme Plaquevent souhaite faire un point précis avec la comptable pour valider le budget avant de le présenter aux membres du conseil d'administration.

Le conseil d'administration valide cette réalisation et abordera le sujet lors du prochain CA.

- Questions diverses :

Le prochain CA sera consacré uniquement à l'assemblée générale du 10/06/2018, et à la validation des candidatures.

Mr Thirion informe les membres du conseil d'administration que Nordine Mahdidi a signé le protocole d'accord transactionnel le 24/04/2018.

Mr Thirion présente un courrier du club du HAC (le Havre) pour une demande d'association entre les 2 clubs pour la saison 2018-2019 pour une équipe U20 excellence et une collaboration élargie dans les catégories U17 et U15. Les membres du conseil d'administration souhaitent que les entraîneurs soient informés de cette demande et valident le fait que cette décision pourrait mettre en péril la prévision d'une D3 au sein du CHAR. En ce qui concerne U17 et U15, le conseil d'administration décide qu'il n'y aura pas de partenariat avec le Havre. Ce projet serait peut-être envisagé sur la Normandie. Une réponse doit être faite au HAC.

- Groupe scolaire de l'île Lacroix : cette école va fermer dès la rentrée prochaine. Mr Thirion a rencontré le service des sports et a présenté les besoins réels en terme de locaux (bureaux, salle de réunions, salle de gouters...) pour notre club mais aussi pour les autres clubs. Le projet proposé par le CHAR et le ROC serait de faire de cette école un centre d'entraînement des sports de glace.

Mr Thirion signale aussi que le centre de glace synthétique de Barentin a fermé ses portes au public et qu'il y a une possibilité de récupérer cette glace artificielle.

Un courrier a été envoyé par la Métropole signalant au CHAR que la patinoire est devenue leur propriété depuis le 16/05/18.

Prévision pour notre saison prochaine :

- Mr Thirion présente une étude chiffrée entre des déplacements en mini bus et en bus avec en prévision l'achat d'un bus. Ceci est une étude. Il s'avère que cette étude démontre que le mini bus est plus rentable à court terme avec toujours le problème des chauffeurs à trouver et la fatigue des conducteurs, alors que le bus permet à long terme une rentabilité et un confort. Reste à approfondir l'investissement de cet achat de bus et la problématique de trouver un ou 2 chauffeurs de car.

Mr Thirion signale qu'une personne extérieure au CHAR s'est proposée pour effectuer des transports entre les collègues – lycées et la patinoire et sur certains week ends soit en mini bus ou en bus (si achat d'un bus); Ceci permettrait d'alléger le planning transport des salariés du CHAR et des bénévoles.

Le conseil d'administration valide le fait d'approfondir cette étude d'investissement d'un car pour la saison prochaine.

- Mr Thirion présente le coût d'un joueur sur une saison en faisant la différence entre les différents pôles et les différentes structures d'accueils.

Sur ce point, le CHAR est nettement en déficit. Il est a noté que le CRJS a un coût plus élevé que les autres structures. Les 2 catégories et les différentes structures ont été analysées et le CHAR est en déficit sur tous les postes. Une réelle réflexion sur ce point est à structurer pour l'avenir.

Il est à noter que la masse salariale est de 84% , le CHAR doit diminuer les postes de charges et augmenter les ressources propres. Quelques activités de Team Building ont été organisées par Mr Sébastien Jean . Cette solution économique semble très enrichissante et florissante. Il faut professionnaliser ce projet. Mr Thirion propose de déléguer ceci à une entreprise "Adjan Consulting" (document en annexe) . Il faudra bien approfondir le contrat proposé. Les membres du conseil d'administration valide cette professionnalisation et demande une étude du contrat. Le fait est de souligner que les subventions disparaîtront en 2024.

En parallèle de cette proposition, le CHAR a besoin de faire évoluer le visuel du club. Le char a besoin de progresser sur la marque du Dragon. Un projet d'un visuel est fait par Mr Sébastien Jean qui souhaite approfondir encore et travailler sur ce visuel qui sera le reflet de notre vitrine.

Ce travail est soumis au vote et est adopté avec 1 abstention.

- Le CHAR doit de nouveau trouver un partenaire pour la ligne de vêtement du Club. Le partenariat avec Decathlon n'a pas fonctionné. Ce point est soulevé tous les ans, très compliqué en ce qui concerne un suivi sérieux. Une nouvelle étude doit être envisagée.

- Mr Thirion souligne un dysfonctionnement sur la communication en interne dans notre club. Il est proposé une application très adaptée et déjà en fonctionnement dans différents clubs de hockey. Cette application est française et propose différentes formules d'abonnements : " sporteasy.net". Le coût serait de 2€/ an et par licencié.

Une étude est a approfondir pour la répercussion de ce coût sur la cotisation. D'ailleurs il est rappelé que le club n'a pas augmenté la cotisation depuis 3 ans, par contre la FFHG augmente les licences tous les ans.

Cette mise en service de cette nouvelle application pourrait être adoptée après essai des entraîneurs au cours des trois prochains mois.

- Mr Thirion et Mr Duchesne Ludovic signalent qu'après une compétition qui a eu lieu il y a environ 15 jours en U9, un incident numérique (facebook) avec insulte d'un entraîneur a été noté. c'est le Conseil de discipline qui proposera une sanction au Conseil d'Administration: Mr Quitteville Christophe.

Il est rappelé que le CHAR doit signaler cet incident au Comité Ethique de à la Fédération, et le CHAR ainsi que les membres du conseil d'administration décident de provoquer un conseil de discipline avec la présence de Mr Thirion, Mr Benoist, Mme Vilain, Mme Dixie Chaillé.

- La benne Véolia pour la récupération de papiers sera déposée du 22 mai au matin au 28 Mai 2018. Les bénéfices de cette action reviendront au CHAR. Une communication sera faite pour signaler l'évènement sur le site du CHAR et facebook CHAR.

- Date de la prochaine réunion du conseil d'administration

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide de valider la date de la prochaine réunion au **MERCREDI 30 MAI 2018 à 19h.**

La totalité des résolutions de cette réunion est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 23h07.

En conséquence, de tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès verbal du conseil d'administration qui s'est tenu le 16/05/2018,

MR THIRION Jean-Patrick

Président

Mme CHAUMONT Nadine

Secrétaire